

Aide au financement du
**PERMIS DE
CONDUIRE**

WWW.CHELLES.FR



info Seine-et-Marne
jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

VILLE DE CHELLES
1911

La Ville de Chelles offre aux jeunes de 18 à 25 ans une aide financière de 800€, versée à une auto-école de leur choix, à condition qu'elle soit conventionnée avec la Ville. Cette aide est destinée à ceux qui s'engagent bénévolement.

CONDITIONS POUR CANDIDATER :

- Habiter à Chelles
- Être âgé entre 18 et 25 ans inclus
- Remplir un dossier de candidature en ligne
- S'engager à réaliser une activité bénévole de 70h
- S'inscrire dans une auto-école partenaire à Chelles
- Avoir obtenu le code de la route
- Ne pas avoir engagé de frais d'heures de conduite

SANS CONDITIONS DE RESSOURCES
CANDIDATEZ SUR MONESPACEHELLOIS.FR
PROCHAINE SESSION : DU 1^{ER} JUILLET AU 19 AOÛT 2024

RENSEIGNEMENTS

STRUCTURE INFORMATION JEUNESSE LA BOUSOLE

2 allée Alexis Legrand

01 64 26 61 50

laboussole@chelles.fr

 @laboussolechelles

WWW.CHELLES.FR

